communautés religieuses, le dimanche qui précèdera la première quête ci-dessus ordonnée.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le dix avril mil huit cent soixante seize.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.,
Secrétaire.

Je saisis cette occasion pour vous dire que c'est avec mon assentiment que le R. P. Lacombe vous adresse une nouvelle copie de la circulaire privée du 23 octobre 1871, au sujet de l'émigration à Manitoba.

✠ E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.